



# GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

P A Y S D E L ' A R R O N D I S S E M E N T  
D E S A R R E G U E M I N E S

Sarreguemines, le 17 octobre 2024.

99 rue du Maréchal Foch  
57200 Sarreguemines

Tél : 03.87.28.30.59  
[estelle.sidot@agglo-sarreguemines.fr](mailto:estelle.sidot@agglo-sarreguemines.fr)

Tél : 03.87.28.50.26  
[Geraldine.jaming@agglo-sarreguemines.fr](mailto:Geraldine.jaming@agglo-sarreguemines.fr)

Affaire suivie par : Estelle SIDOT, Géraldine JAMING METZGER

Syndicat Mixte de l'Arrondissement de  
Sarreguemines  
Monsieur le Président  
99 rue du Maréchal Foch  
57200 SARREGUEMINES

## OBJET : AVIS DU COMITÉ DE PROGRAMMATION

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité une subvention au titre de la fiche action 5 « Animer, gérer et communiquer sur la stratégie LEADER » du programme LEADER 2014-2022 pour l'opération : « **Gestion du GAL pour l'année 2024** ».

J'ai le plaisir de vous informer que le Comité de Programmation a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention FEADER de **13 780.80 €** pour la réalisation de l'opération citée ci-dessus à l'occasion d'une procédure de consultation écrite qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2024.

Votre projet va donc bénéficier du soutien de l'Europe au titre du Programme de Développement Rural Lorraine 2014-2022.

Je vous prie par ailleurs de bien vouloir veiller à la présence, sur tous les supports de communication inhérents à l'opération soutenue, des logos « Leader » etc. Vous voudrez bien nous adresser un exemplaire des documents ainsi publiés.

La décision juridique attributive de cette subvention vous sera envoyée très prochainement. Cette convention est indispensable pour mener à bien les phases d'engagement juridique et comptable de cette subvention.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



LE PRÉSIDENT DU GAL 2014-2022  
ROBERT ALLMANG

